

L'Etat-Nation

- ☞ Nation = communauté d'individus ayant une unité politique et partageant une identité collective.
- ☞ Il existe 2 grandes conceptions de la nation : la conception française s'oppose à la conception allemande.

Conception française de la nation (et Américaine)	Conception allemande de la nation
Conception subjective de la nation : la nation devient une réalité par la conscience des individus de vivre ensemble.	Conception objective de la nation : la nation existe en dehors de la conscience des individus.
Conception élective de la nation	Conception ethnique de la nation
Auteur : Renan (1882)	Auteur : Herder (1774)
Droit du sol : fait de vivre sur un territoire et de désirer devenir membre permet d'accéder à la citoyenneté.	Droit du sang : la nationalité s'obtient seulement par la naissance.

☞ C'est depuis l'annexion de l'Alsace-Lorraine en 1870 qu'on oppose la nation à l'allemande et la nation à la française. D'un côté, l'historien Mommsen justifiait l'annexion de l'Alsace-Lorraine au nom de critères ethniques et linguistiques. Par sa langue, par sa civilisation et par ses traditions historiques, l'Alsace était germanique, elle devait prendre la nationalité allemande, quelle que soit la volonté de ses habitants. De l'autre, Fustel de Coulanges affirmait que « ce n'est ni la race ni la langue qui fait la nationalité ».

☞ Qu'est-ce qu'un Etat-nation ?

L'Etat-nation est l'association d'un Etat (Organisation administrative et politique qui représente la nation et qui exerce la souveraineté populaire par l'intermédiaire des pouvoirs publics : un territoire, une population, des institutions) et d'une nation (population soudée par une histoire et une culture communes).

☞ Est-ce la nation qui précède l'Etat ou le contraire ?

- On peut penser que c'est la nation qui précède l'Etat. Dans ce cas, l'Etat est l'instrument que la Nation s'est donné pour s'organiser. La nation, consciente d'elle-même, affirme son identité et son indépendance en se dotant d'un Etat (mouvements d'indépendance nationale qui conduisent à la décolonisation au 19^{ème} siècle : indépendance de l'Algérie en 1962).

- Soit c'est l'Etat qui permet de construire une Nation (exemple de la construction de la Nation française : unification linguistique, géographique, idéologique). Certains Etats créent plus ou moins artificiellement (à l'aide de fêtes nationales par exemples) un sentiment national et donc une Nation.

Les conflits géopolitiques nous montrent qu'il peut y avoir des Nations sans Etat (ex. du conflit israélo-palestinien).

a- La construction de la Nation française

📖 Document 1

🔗 Q^o1 : La Nation française a-t-elle toujours existé ? Expliquez.

🔗 Q^o2 : Construisez un schéma d'implication logique décrivant la construction de la nation française.

Document 1

Doc. 13 Le modèle français de construction de la nation

Si l'idée nationale était née au Moyen Âge, si la monarchie avait mené pendant des siècles le projet national et organisé les premières institutions étatiques, les républicains de la III^e République, à leur arrivée au pouvoir dans les années 1880, ont créé en toute conscience les institutions chargées de constituer la nation moderne. Les institutions nationales – l'École ou l'Armée – ont organisé la vie collective autour de pratiques régulières et diffusé un système de valeurs nationales cohérentes. L'unification de la société par la centralisation de l'enseignement et, plus généralement, de l'administration française, même s'ils avaient été, au moins pour une part, hérités de la monarchie, furent renforcés par la volonté, transmise des rois aux républicains, de construire la nation moderne autour de et par l'Etat. Dans le seul pays européen qui a connu une immigration massive depuis le

début du XIX^e siècle, cette politique, liée à l'histoire de la citoyenneté et de la démocratie, a aussi permis d'assimiler, pour reprendre le terme utilisé jusque dans les années 1970, les étrangers. Le projet politique a été porté par les institutions nationales : le droit de la nationalité, particulièrement ouvert, qui, dans un pays d'immigration, transformait les immigrés ou, en tout cas, leurs enfants en citoyens et en soldats ; l'École gratuite, laïque et obligatoire de la République ; l'administration publique ; l'Armée. Les instituteurs de la III^e République ont effectivement nationalisé les enfants des paysans des provinces de France et des immigrés en leur apprenant, éventuellement avec brutalité, le français et le calcul et en leur interdisant d'user de la langue de leurs parents. L'armée contribuait aussi à cette nationalisation des populations dont la guerre de 1914-1918 a tragique-

ment démontré l'efficacité. À la suite de l'établissement de la conscription (1872) et d'une loi sur la nationalité (1889) qui imposait la nationalité française aux enfants d'étrangers nés sur le sol français pour pouvoir les recruter, elle brassait des populations issues de tous les pays d'émigration, de toutes les régions et de toutes les classes sociales. Elle entretenait le sentiment de communauté nationale avec l'aide d'instituteurs qui poursuivaient la scolarisation des recrues et la diffusion du patriotisme.

Dominique Schnapper,
La Communauté des citoyens,
© Editions Gallimard, 1994, pp. 66-67.

29. Comment la construction de l'État a-t-elle entraîné celle de la nation, dans le cas français ?

30. Qu'en est-il à l'heure actuelle ?

Document 2



Document 2

Q°1 : Sur l'ensemble formé par Israël et la bande de Gaza, combien y a-t-il de Nations ? d'Etats ?

Q°2 : Que proposent les personnalités réunies à Genève pour résoudre le conflit Israélo-palestinien ?

En octobre 2003, des personnalités israéliennes et palestiniennes ont rendu public à Genève un projet de paix prévoyant la création d'un Etat Palestinien implanté sur la bande de Gaza et la Cisjordanie.

c- La remise en cause actuelle de l'Etat-Nation

Q° : Expliquez pour chaque élément en quoi il peut venir remettre en cause, déstabiliser l'idée d'Etat-Nation. (2/3 lignes par élément).

* Mouvements régionalistes (occitan, corse, breton...)

* Image dégradée de la vie politique (corruption...) et abstentionnisme

* Construction européenne

* Mondialisation

*Décentralisation (1982 et 2003) : plus de pouvoir aux collectivités locales